

« « Lutte contre le terrorisme : En quoi une réforme de notre Constitution est-elle nécessaire ? » Jacqueline Gourault, Vice-présidente du Sénat, Sénatrice du Loir-et-Cher »

17/11/2015

Jacqueline Gourault, Vice-présidente du Sénat et Sénatrice du Loir-et-Cher « *Lutte contre le terrorisme : En quoi une réforme de notre Constitution est-elle nécessaire ?* »

Jacqueline Gourault, vice-présidente du Sénat et sénatrice du Loir-et-Cher, a interpellé le Premier ministre à l'occasion des questions au Gouvernement sur la révision constitutionnelle annoncée au Congrès de Versailles par le Président de la République.

Elle rappelle tout d'abord « ***l'esprit d'unité nationale*** » qui l'anime : « nous ferons tout pour empêcher ces barbares de perpétrer de nouveaux crimes et nous nous réjouissons de la coopération européenne et de la coordination internationale qui semblent enfin se mettre en place. »

Se pose pour elle la question de savoir « ***en quoi une réforme de notre Constitution est nécessaire*** » ? Les éclaircissements apportés par le Premier Ministre éviteraient « un débat réducteur sur « Pour ou Contre » la révision constitutionnelle ».

Par ailleurs, elle insiste sur la lourdeur et la longueur de cette procédure qui ne doit pas « faire oublier des sujets qui ont été moins abordés hier : celui de la ***relation entre la République et l'Islam, des actions de prévention contre l'endoctrinement des jeunes, de la mise en place d'une politique plus efficace d'intégration, enfin celui de la place pour l'éducation et la culture dans ces perspectives*** ».

Elle insiste enfin sur le fait que les Français attendent des mesures concrètes de la part du Gouvernement.